

## DE L'ÉLOQUENCE ET DES DANGERS DE L'EAU À DELPHES \*

*Résumé.* — Le sanctuaire d'Apollon à Delphes offre un laboratoire privilégié, mais sans doute peu exemplaire, pour l'étude conjointe et transversale de différents aspects liés aux usages et aux contraintes de l'eau dans les pratiques religieuses des Grecs. L'étude des usages de l'eau est essentielle dans la compréhension du phénomène oraculaire et de la mantique apollinienne à Delphes, comme en témoignent les nombreux travaux à ce sujet, en premier lieu ceux de P. Amandry. Mais il faut se garder d'une lecture exclusivement culturelle des aménagements hydrauliques du sanctuaire d'Apollon. Le site de Delphes est soumis à des risques environnementaux majoritairement liés à l'eau. Les vestiges témoignent de la nécessité d'une adaptation technique à cet environnement. On se rend compte que le fonctionnement du sanctuaire repose sur un véritable réseau hydraulique et que son existence dépend étroitement de la gestion des eaux.

*Abstract.* — The sanctuary of Apollo at Delphi can be considered as a laboratory for studying the various uses of water in the religious practices of the Greeks. This is essential in order to understand the Apollonian divination in Delphi, as evidenced by the numerous works on this subject, primarily those of P. Amandry. But understanding the uses of water in the sanctuary of Apollo cannot rely exclusively on religious interpretation. The archaeological site of Delphi is exposed to environmental risks mainly related to water. The remains bear testimony to those risks by showing how important was the need of a technical adaptation to this environment. The existence of the sanctuary depends on the hydraulic network and is closely related to water management.

### Introduction

De Delphes, les voyageurs retiennent un paysage d'eau et de montagne (**fig. 1**) : c'est la fontaine Castalie, en particulier, qui émerveille et retient l'attention. J. Spon et G. Wheeler, au XVII<sup>e</sup> s., mentionnent « la célèbre fontaine Castalienne, dont l'eau étant bue faisait devenir poète »<sup>1</sup>. Un siècle

---

\* Cet article est dédié à la mémoire de Georges Rougemont, en témoignage de mon amitié et de ma profonde reconnaissance pour nos discussions delphiques, sa bienveillance et son exigence scientifique. G. Rougemont a par ailleurs eu la gentillesse de relire cet article et de partager à cette occasion ses dernières réflexions sur l'oracle de Delphes.

1. Cités par M.-Chr. HELLMANN (1992), p. 21.

plus tard, le savant anglais Richard Chandler, pris de frissons en trempant ses mains dans l'eau froide de Castalie, fait mine de découvrir le secret de la transe pythique : « Peut-être, écrit-il, que la Pythie, en se baignant dans ce fluide glacial, confondait sa tremblote avec la possession du dieu »<sup>2</sup>. La majorité des gravures, dessins et aquarelles du XIX<sup>e</sup> s. représentent le ravin de Castalie et sa fontaine rupestre. On pourrait multiplier les citations des récits qui les accompagnent : ce sont toujours les Phédriades à pic, les ravins et les eaux de Castalie qui impressionnent le voyageur. « C'est un paysage à terreurs religieuses » écrit Flaubert dans une lettre : « Avoir choisi Delphes pour y mettre la Pythie est un coup de génie »<sup>3</sup>.

Cette fascination, nourrie par les textes et le mystère de la consultation oraculaire, a naturellement aiguisé l'intérêt des chercheurs pour les fontaines célèbres de Delphes et du sanctuaire d'Apollon, Castalie d'abord, mais aussi Cassotis, dont l'eau, selon une tradition rapportée par Pausanias, était réputée rendre les femmes prophétesses dans l'adyton<sup>4</sup>. Le rôle de l'eau dans la mantique apollinienne à Delphes reste sujet au questionnement pour nous, mais l'était aussi pour les Anciens eux-mêmes. Quant aux aménagements hydrauliques, fontaines, piscine, puits, bassins, canalisations et autres, on ne saurait justifier leur construction uniquement pour les besoins du culte, ni même simplement pour des usages plus courants<sup>5</sup>. Il faut prendre en compte l'environnement très particulier, voire exceptionnel, de Delphes, où l'eau constitue en réalité le premier danger. Les aménagements hydrauliques du site témoignent de la nécessité d'une adaptation technique à cet environnement. L'existence même du sanctuaire dépend étroitement de la gestion des eaux de pluie, d'infiltration et de ruissellement.

L'eau se trouve au cœur des problématiques historiques, archéologiques et environnementales du site de Delphes. Cet article se présente comme une brève synthèse des éléments dont nous disposons pour comprendre les usages religieux de l'eau à Delphes et surtout la topographie des aménagements hydrauliques, dans le sanctuaire d'Apollon et à ses abords (**fig. 2**), aux périodes classique et hellénistique.

---

2. M.-Chr. HELLMANN (1992), p. 21.

3. Flaubert, *Lettres de Grèce* (éd. 1948), p. 52-53, cité par M.-Chr. HELLMANN (1992), p. 47.

4. Pausanias, X, 24, 7.

5. J. POUILLOUX et G. ROUX (1963), p. 81 : « À vrai dire, les fouilles ont fait apparaître à Delphes plus de fontaines que les textes n'en exigeaient. [...] Leur utilité pratique justifie l'existence de ces constructions, sans qu'on doive songer à les mettre en relation avec l'aménagement de l'oracle. »



Fig. 1. Le site de Delphes vu depuis le Sud. Cliché A. Perrier.



Fig. 2. Vue schématique des aménagements dans le sanctuaire d'Apollon, d'après l'Atlas de Delphes (G. ALGREEN-USSING et É. HANSEN [1975]) et d'après A. PERRIER et J.-J. MALMARY (2013). © EFA

## 1. Les pratiques cultuelles

### *Un réseau de divinités liées à l'eau ?*

La présence de l'eau d'une source aménagée ou non en fontaine est banale dans les sanctuaires oraculaires ou dans le culte des dieux guérisseurs. À Delphes, Apollon ne fut probablement pas la première divinité à s'installer aux abords d'une source, puisque est également attesté le culte primitif de Gâ, un culte oraculaire dont Pausanias dit que la première prophétesse fut la nymphe Daphnis<sup>6</sup>. Les nymphes du Parnasse sont les divinités locales les plus anciennes de la région, installées dans le célèbre antre corycien, sur une protubérance du plateau qui surplombe Delphes. Une dédicace à Apollon nymphagète y fut aussi trouvée. Le sanctuaire des nymphes coryciennes avait-il une fonction oraculaire ? C'est du moins ce que peut laisser supposer les vingt-trois mille astragales trouvés dans la grotte, ce qui est un cas unique parmi les sanctuaires des Nymphes<sup>7</sup>. Les Nymphes y reçurent un culte du VI<sup>e</sup> s. jusqu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>8</sup>. Il est assez probable qu'un oracle par le sort ait fonctionné à l'époque classique, sans lien avec Apollon. Rien cependant ne permet de confirmer l'hypothèse, uniquement fondée sur une lecture de l'hymne à Hermès (VI<sup>e</sup> s.), d'une antériorité d'un oracle des Nymphes sur celui d'Apollon<sup>9</sup>.

À Delphes même, la source dite oraculaire par Pausanias, Cassotis, porterait le nom d'une nymphe corycienne<sup>10</sup>, de même que Castalie qui est reconnue par les poètes comme fille d'Achéloüs<sup>11</sup>. En ce qui concerne Gâ, qui, d'après un compte du IV<sup>e</sup> s. ainsi que selon Plutarque<sup>12</sup>, a son sanctuaire et probablement sa source dans le sanctuaire d'Apollon, au sud du temple, elle semble avoir été également associée à Castalie, quoique cela reste hypothétique. En effet, des bases de statues portant le nom de Gâ et de sa fille Thémis et datant du V<sup>e</sup> s. ont été retrouvées à proximité de la source, ainsi que cinq blocs du soubassement associé à ces bases<sup>13</sup>. Quoi qu'il en

6. Pausanias, X, 5, 5.

7. P. AMANDRY (1984), p. 375-378.

8. P. AMANDRY (1984), p. 423, parle de « désaffection à l'égard du sanctuaire de Pan et des Nymphes » à partir de cette date.

9. P. AMANDRY (1984), p. 411, revient sur cette hypothèse formulée par J. FONTENROSE (1959), p. 406-433 et ID. (1978), p. 203.

10. Pausanias, X, 24, 7 rapporte (« dit-on ») que le nom de la source de la fontaine Cassotis proviendrait de l'une des nymphes du Parnasse.

11. Pausanias, IX, 8, 9 ; Panyassis, fr. 15. Sur les traditions littéraires concernant Castalie, voir H. W. PARKE (1978), p. 199-219.

12. J. BOUSQUET (1989), *CID* II 62, col. III A, l. 4 ; Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, 402c.

13. Voir P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE et R. FLACELIÈRE (1930), p. 283-295. Contre eux, J. BOUSQUET (1940-1941), p. 227-228, estime qu'il faut associer ces bases à d'autres bases retrouvées près du temple d'Apollon et supposer qu'elles appartenaient à

soit, l'hypothèse de l'établissement des cultes les plus anciens à proximité de Castalie paraît vraisemblable, tant l'abondance des eaux et la nature du paysage étaient ici propices à donner, selon l'expression de P. Amandry, « l'impression du divin »<sup>14</sup>.

D'autres divinités potentiellement liées à l'eau sont associées à Apollon pythien : Artémis, bien sûr, qui recevait un culte à Delphes, peut-être dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia<sup>15</sup>, mais aussi Asclépios, dont l'emplacement du sanctuaire, au sein de l'Apollonion, près du sanctuaire de Gâ, a été jugé significatif<sup>16</sup>.

Rappelons par ailleurs que l'Amphictionie de Delphes gérait également le sanctuaire de Déméter aux Pyles, connu pour ses sources et ses aménagements hydrauliques.

Il ressort des légendes qu'Apollon, usurpateur de sources, n'a pu s'en arroger l'usage que sous la juridiction d'autres divinités telles que Gâ. Cette association, dès le VI<sup>e</sup> s., de divinités liées à l'eau contribue à en dessiner les vertus.

#### *Des ablutions des pèlerins au présumé bain rituel de la déesse*

À Delphes, comme dans tous les grands sanctuaires, l'eau était indispensable pour accomplir les rituels du culte, en particulier les ablutions ou aspersion nécessaires à la purification des pèlerins<sup>17</sup> et du personnel religieux. Il n'est pas surprenant de trouver à Delphes, comme à Épidaure, nombre d'aménagements hydrauliques et de vasques destinés à cet effet. Les multiples attestations de périrrhantéria<sup>18</sup> à Delphes, pourtant généreusement pourvue en fontaines, sources et bassins, s'expliquent par leur qualité d'offrandes aussi bien, sans doute, que par le nombre des pèlerins.

un même monument situé à cet endroit. P. AMANDRY (1950a), p. 208, n. 3, est favorable aux premiers.

14. P. AMANDRY (1950a), p. 209. Plus loin, p. 211 et n. 2, P. Amandry évoque aussi un texte tardif qu'il estime dater du VIII<sup>e</sup> s., qui mentionne une consultation propre à Castalie, dont la prêtresse boit l'eau avant de répondre.

15. Une des hypothèses courantes place le temple d'Artémis sur la terrasse de Marmaria, mais aucune identification n'a pu être établie. Voir J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 43. Voir en dernier lieu D. LAROCHE, « Le temple d'Artémis à Delphes », dans H. AURIGNY et C. DURVYE (*à paraître*).

16. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 339-340. Sur le lien entre Apollon et Asclépios à Delphes, ainsi que sur la proximité des sanctuaires de Gâ et d'Asclépios dans le sanctuaire d'Apollon, voir R. GINOUVÈS (1992), p. 97-105 et ID. (1994), p. 237.

17. Par exemple la purification par aspersion d'eau sacrée du Platéen Euchidas dans la *Vie d'Aristide*, 5, de Plutarque.

18. V. LAMBRINOUDAKIS (1994), p. 227 et n. 20; G. ROUX (1961), p. 284-291, p. 292, fig. 88 ; H. PIMPL (1992), p. 148-156 et p. 320-328.

La façon dont la Pythie se purifiait reste méconnue et les pratiques ont d'ailleurs peut-être évolué au fil des siècles. Dans les *Phéniciennes*<sup>19</sup>, Euripide évoque le bain rituel ou la simple aspersion de la chevelure des jeunes filles composant le chœur, envoyées à Delphes par la cité phénicienne de Tyr comme offrande à Apollon. Il mentionne également les ablutions des serviteurs du temple à Castalie dans *Ion*<sup>20</sup>. Une scholie extrapolant le passage des *Phéniciennes* pourrait prêter à confusion : « Castalie est une source de Delphes, où l'on baigne les vierges au service du dieu avant qu'elles ne prononcent l'oracle auprès du trépied »<sup>21</sup>. De fait, les modernes ont voulu y voir une confirmation du bain purificateur de la Pythie avant la consultation oraculaire<sup>22</sup>. Or Euripide n'en dit pas un mot et, en dehors de cette scholie, aucun texte connu ne mentionne le bain de la prophétesse.

Un autre type de bain rituel semble être attesté à Delphes, selon l'hypothèse convaincante de G. Roux, dans la loi amphictionique de 380 concernant la préparation des Pythia<sup>23</sup>.

Un paragraphe entier traite de la λῶτις, qui est un hapax et que G. Roux traduit par bain, en rapprochant le nom du verbe λωτίζειν, attesté à Delphes et exprimant l'action de baigner<sup>24</sup>. Si Fr. Lefèvre traduit prudemment λῶτις

19. Euripide, *Phéniciennes*, v. 221-225.

20. Euripide, *Ion*, v. 94-97.

21. Scholie à Euripide, *Phéniciennes*, 222 : Κασταλία δὲ πηγὴ ἐν Πυθίᾳ [sic], εἰς ἣν λούουσι τὰς ἱεροδούλους παρθένους μελλούσας θεοπρόπιον φθέγγεσθαι παρὰ τῷ τρίποδι. Traduction P. AMANDRY (1950a), p. 136.

22. J. Fontenrose par exemple, tout en reconnaissant la maigreur de nos connaissances à ce sujet, écrit cependant : *All that we know with some certainty is that the Pythia prepared herself by bathing in the waters of the Castalian spring; and she probably drank water from this spring too*. La première affirmation est fondée uniquement sur le scholiaste d'Euripide, la seconde sur des textes tardifs. J. FONTENROSE (1978), p. 224.

23. G. ROUX (1982), p. 227-235 ; G. ROUX (1989), p. 37. Loi de 380 : G. ROUGEMONT (1977), *CID I* 10, l. 26-32 ; FR. LEFÈVRE (2002), *CID IV* 1 :

Λῶτις ἅ λῶτις Ἀμφι[κτιον- - - στατήρες]  
 αἰγίνα[ι]οι τὸ δ' ἀμπέχονον πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν στατήρ[ες αἰγίναιοι, - - - ? πορπαμά]  
 -των ἑκατὸν στατήρες αἰγίναιοι τὰς στεφάνας ἑκατὸν στατή[η]ρες αἰγίναιοι - - - ]  
 δεκα στατήρες αἰγίναιοι τὰς ἀσπίδος διακάτιοι στατήρες αἰγί[να]ιοι - - - - στα]-  
 τήρες αἰγίναιοι λόφου πεντεκαίδεκα στατήρ[ε]ς αἰγίναιοι δόρατ[ο]ς - - - στατήρε]-  
 ς αἰγίναιοι καὶ τὰ πορ<π>άματα καὶ ἅ στεφάνα χρύσεια ἐδόντων Π[- - - - - ]  
 ἐνέστω

24. G. ROUX (1982), p. 233. Traduction de G. Roux p. 232 : « Lôtis : la lôtis de la (τὰς ἀμφι [- - -]) [...] statères éginétiques. Le manteau : 150 statères éginétiques. (Les agrafes ?) : 100 statères éginétiques. La couronne : 100 statères éginétiques. [...] statères éginétiques. Le bouclier : 200 statères éginétiques. [...] statères éginétiques. Cimier : 15 statères éginétiques. Lance : x statères éginétiques. Les agrafes et la couronne seront en or. »

par toilette<sup>25</sup>, G. Roux associe à l'offrande d'une panoplie à Athéna un bain qui excède la simple opération de nettoyage et relève plutôt du rite de purification, comme cela est bien attesté ailleurs et pour d'autres déesses également<sup>26</sup>. Qu'il s'agisse bien d'Athéna ici, et d'un bain rituel, sont certes deux hypothèses, mais dont la première paraît indiscutable et la seconde vraisemblable, ou du moins séduisante, d'autant plus qu'Athéna Pronaia est explicitement associée, dans cette loi sacrée, à Apollon, Létô et Artémis.

Si l'eau des fontaines et des sources de Delphes avait assurément, comme ailleurs dans le monde grec, un pouvoir purificateur, quoiqu'on n'en connaisse pas exactement les modalités, elle est aussi mentionnée pour ses vertus prophétiques par certains auteurs tardifs qui ne s'accordent guère sur son rôle dans le processus oraculaire.

#### *Le rôle de l'eau dans la divination*

L'eau provenant de Castalie semble avoir eu des vertus prophétiques plus importantes que celle des autres sources et fontaines. Pausanias, qui remarque que l'eau de Castalie est « agréable à boire »<sup>27</sup>, considère cependant que l'eau prophétique était celle qui passait sous l'adyton du temple, qu'il attribue à Cassotis : « on dit que l'eau de cette Cassotis s'enfonce dans la terre et reparaît dans l'adyton du dieu où elle donne aux femmes la faculté divinatoire »<sup>28</sup>. Pausanias est le seul parmi les auteurs anciens à ne pas identifier la source sacrée de Delphes à Castalie.

Si le scholiaste d'Euripide mentionne seulement le bain rituel des vierges pythiques dans l'eau de Castalie<sup>29</sup>, chez d'autres auteurs, cette eau était bue par la Pythie avant d'elle profère ses oracles, ainsi que l'écrit par exemple Lucien, dans ce passage d'*Hermotimos* : « De même qu'on prétend qu'à Delphes la prophétesse, lorsqu'elle boit à la source sacrée, est aussitôt saisie de l'inspiration »<sup>30</sup>.

25. Fr. LEFÈVRE (2002), *CID* IV 1, d'après G. ROUGEMONT (1977).

26. G. ROUX (1982), p. 233. Athènes : idole en bois d'Athéna Polias baignée au Phalère. Autres déesses : Héra, Aphrodite, Artémis.

27. Pausanias, X, 8, 9.

28. Pausanias, X, 24, 7. Trad. G. DAUX (1936).

29. J. POUILLOUX et G. ROUX (1963), p. 80 : Euripide, *Phéniciennes*, scholie v. 223-225 : « Castalie est une source de Delphes où l'on baigne les vierges au service du dieu avant qu'elles ne prononcent l'oracle auprès du trépied. » ; vers d'Euripide : ἔτι δὲ Κασταλίας ὕδωρ περιμένει με κόμας ἐμᾶς δεῦσαι παρθένιον χλιδᾶν Φοιβείαισι λατρείαις ; trad. H. Grégoire, L. Méridier (CUF), 1950, des vers d'Euripide : « Mais l'eau de Castalie m'attend encore pour baigner au service de Phoibos l'opulence de ma virginale chevelure. »

30. Lucien, *Hermotimos*, 60, trad. P. AMANDRY (1950a), p. 136.

Concernant la nature de l'inspiration prophétique et son fonctionnement, Lamprias, dans les *Dialogues pythiques* de Plutarque, admet une faculté prophétique intrinsèque à toute personne, mais souligne la nécessité de l'inspiration divine, par la voie de l'air ou au moyen d'un liquide<sup>31</sup>. Clément d'Alexandrie concilie les deux modes d'inspiration en évoquant une source produisant des vapeurs<sup>32</sup>. La Pythie se contentait-elle de respirer des vapeurs ou des fumées ou bien, comme le suggèrent les textes à date plus tardive, buvait-elle de l'eau avant de proférer un oracle ? En réalité, nous n'en savons rien et nulle source ni crevasse ne furent découvertes dans l'adyton du temple<sup>33</sup>. Dans l'imaginaire collectif, les outils traditionnels de la divination à Delphes restaient au nombre de trois : Castalie, le laurier, le trépied<sup>34</sup>.

Il est d'autant plus délicat de faire l'histoire des vertus attribuées à l'eau des fontaines de Delphes que nos textes sont en majorité tardifs et témoignent d'une autre perception du processus oraculaire<sup>35</sup> qui, dans l'Antiquité tardive, relève souvent moins du rituel religieux que du phénomène culturel<sup>36</sup>. Dans le contexte de la lutte contre le paganisme, les auteurs chrétiens retiennent surtout les transes pythiques, qu'ils décrivent de façon tendancieuse<sup>37</sup>. L'oracle est alors confondu avec le bruissement de Castalie : l'ultime réponse de l'oracle de Delphes au IV<sup>e</sup> s. de notre ère, sous l'empereur Julien, en réponse au médecin Oribase, évoque l'arrêt du fonctionnement de l'oracle en mentionnant le tarissement de la source prophétique : « Dites-le à l'empereur, elle a croulé au sol la superbe demeure ! Phoibos ne possède même plus une cabane, ni de laurier prophétique, et la source est muette ; même l'onde éloquent est tarie »<sup>38</sup>.

On ne saurait parler d'hydromancie dans le cas de l'oracle de Delphes. Les pratiques de purification de la Pythie ont peut-être évolué au cours du temps : de l'aspersion ou du bain selon le scholiaste d'Euripide à l'absorption de l'eau sacrée au temps de Lucien, mais rien n'indique (et

31. Plutarque, 432d.

32. Clément d'Alexandrie, *Le Protreptique*, II, 11, 1.

33. Voir la mise au point de G. ROUGEMONT (2013), p. 54. Voir aussi, sur la question des fumées, D. LEHOUX (2007), p. 41-56.

34. Lucien, *Hésiode*, 8.

35. Voir le commentaire de T. E. Gregory sur les textes tardifs concernant Cassotis et Castalie : T. E. GREGORY (1983), p. 360-361.

36. T. E. GREGORY (1983), p. 366.

37. P. AMANDRY (1950a), p. 21-23.

38. Kedrenos, 532 Bonn. J. FONTENROSE (1978), Q 263. À ce sujet, voir CL. VATIN (1962), p. 229-241, not. p. 237 ; G. ROUX (1976), p. 217 ; T. E. GREGORY (1983) ; J. POUILLOUX (1986), p. 343-344 ; B. CABOURET (1997).

Plutarque n'en dit pas un mot) que l'eau ait eu un rôle véritable dans le processus oraculaire en lui-même, comme le prétendent les sources tardives.

## 2. Les aménagements hydrauliques

Les aménagements hydrauliques, sur lesquels nous contenterons ici de quelques remarques, sont nombreux dans le sanctuaire d'Apollon et à proximité. Dans le sanctuaire même se trouvent la source de Gâ<sup>39</sup>, la fontaine Cassotis<sup>40</sup>, la fontaine des Muses<sup>41</sup>, celle de l'Asclépieion<sup>42</sup> ainsi qu'un bassin situé au début de la voie dite sacrée, près de l'emplacement actuel de la base des Étoliennes<sup>43</sup>. À proximité du sanctuaire, outre les fontaines rupestre et archaïque de Castalie au sud-est<sup>44</sup>, on trouve au nord la fontaine Kerna<sup>45</sup> et au nord-ouest la fontaine du stade<sup>46</sup>, sans parler évidemment des aménagements du gymnase.

### *À proximité du sanctuaire*

Les fontaines de Castalie furent aménagées dans la faille des Phédiades, là où, selon une tradition qui semble tardive, Apollon délivra la source du monstre Python<sup>47</sup>. La première fontaine date de l'époque archaïque et comprenait un grand bassin avec plusieurs bouches d'eau, des bancs et une cour dallée. Elle fut découverte fortuitement à la fin des années 1950 lors de travaux d'aménagement. La fontaine décrite et dessinée par les voyageurs est la fontaine rupestre, taillée dans le rocher, qui date de l'époque hellénistique. Ces fontaines se situent à l'est du sanctuaire d'Apollon, sur la route menant d'Athènes à Delphes. On pouvait accéder au sanctuaire par d'autres entrées, en particulier par la terrasse du portique ouest qui, à partir du dernier quart du IV<sup>e</sup> s., après les travaux de réfection du temple d'Apollon, constitue une extension du sanctuaire et l'accès principal au sanctuaire depuis les quartiers ouest de la ville<sup>48</sup>. G. Roux avait vu les traces d'une fontaine dans le portique<sup>49</sup>, ce qui n'eût pas été étonnant dans le cas d'une des entrées principales du sanctuaire, pour les purifications d'usage des pèlerins. En réalité, il s'agissait de concrétions sans

39. Voir n. 12 et J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), p. 274-277.

40. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), p. 222-223.

41. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 332, p. 275-276.

42. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 339-340, p. 278-279.

43. Sur ce bassin, voir récemment J.-Fr. BOMMELAER (2014), not. p. 135-137.

44. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), p. 102-107.

45. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 701, p. 259.

46. P. AUPERT et O. CALLOT (1979), p. 20-31.

47. Stace, *Thébaïde*, I, 565 et s. Sur Python et Castalie, voir la notice de J. FONTENROSE (1959), « Dragons and Spings », p. 545-549.

48. A. PERRIER (2011), p. 39-56 ; ID. (2019a).

49. G. ROUX (1951) ; A. PERRIER (2011), p. 40.

rapport avec une quelconque fontaine : P. Amandry y a trouvé, dessous, la dédicace étolienne des armes prises sur les Galates<sup>50</sup>. L'absence d'une fontaine sur cette terrasse peut surprendre, mais des vasques à disposition auraient suffi au rite de purification, comme il s'en trouvait à l'entrée du sanctuaire d'après Euripide<sup>51</sup>.

Au nord du sanctuaire se situe la fontaine Kerna, dont on ignore le nom dans l'Antiquité. Elle alimentait le village de Castri jusqu'en 1892 et ses eaux furent ensuite détournées vers l'actuel village de Delphes<sup>52</sup>. Comme à Castalie, on distingue deux fontaines successives, comportant un bassin et une cour dallée. La première, datant peut-être du VI<sup>e</sup> s., aurait été transformée en réservoir au moment de l'aménagement de la seconde fontaine à l'époque classique<sup>53</sup>.

#### *Dans le sanctuaire*

Dans le sanctuaire, outre le bassin de la niche étolienne<sup>54</sup>, les fontaines sont situées à proximité du temple.

La plus ancienne est la source dite « de Gâ » – mais cette identification reste hypothétique –, qui était sommairement aménagée et dont les eaux, l'hiver, détrempaient le sol légèrement en contrebas. Elle n'est pas reliée topographiquement aux fontaines alentour, mais il s'agit d'un emplacement hautement symbolique qui peut expliquer l'installation d'un petit sanctuaire attribué à Asclépios, dans le domaine ancien de la Terre et des Muses, peut-être dès la fin du VI<sup>e</sup> s., probablement au V<sup>e</sup> s., la date n'étant pas assurée<sup>55</sup>.

On suppose que ce sanctuaire, dont la forme n'est pas précisément connue, se limitait à la fontaine qui en constitue l'élément le plus important et à la niche située à l'est de la fontaine<sup>56</sup>. Rien d'étonnant à ce que l'éta-

50. P. AMANDRY (1978), p. 571-586.

51. Euripide, *Ion*, v. 434-436 : un serviteur du sanctuaire rempli d'eau lustrale les vasques à l'entrée du sanctuaire, avec une aiguière d'or.

52. P. AMANDRY (1950b), p. 330.

53. Rapports inédits de P. Amandry ; J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), n° 701, p. 259.

54. J.-Fr. BOMMELAER (2014), p. 135 et s.

55. Date de la canalisation : 2<sup>e</sup> moitié du VI<sup>e</sup> s. ; date de la niche et de la fontaine actuelle : IV<sup>e</sup> s. ; culte d'Asclépios attesté à Delphes par les inscriptions à partir du IV<sup>e</sup> s. L'installation d'Asclépios dans un sanctuaire apollinien n'est pas un cas exceptionnel : on en trouve un exemple à Corinthe, à partir du V<sup>e</sup> s. Voir C. RÖBUCK (1951). Sur l'Asclépieion de Delphes, voir P. AMANDRY (1940-1941), p. 259-260 ; ID. (1942-1943), p. 342-344. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), pl. V, n° 340.

56. Cette identification reste hypothétique et les vestiges situés au sud de la fontaine sont également susceptibles d'être associés à l'Asclépieion. J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015), p. 278-279, n° 343 (vestiges au sud de la fontaine), 339 (niche à l'est de la fontaine) et 340 (fontaine).

blissement de ce culte en l'honneur d'Asclépios se résume à la construction de cette fontaine, ou plutôt à son appropriation : à Athènes ou à Pergame, le culte s'est également établi autour d'une fontaine, à Épidaure ou à Argos, autour d'un puits ou d'une citerne<sup>57</sup>. La personnalité ou la fonction d'Asclépios à Delphes n'est pas connue. Sa filiation avec Apollon, qui est aussi un dieu purificateur à Delphes et, ailleurs, un dieu guérisseur<sup>58</sup>, suffit à justifier sa présence dans le sanctuaire d'Apollon, l'association de ces deux divinités étant, du reste, fréquente<sup>59</sup>. Ici, la situation probable du sanctuaire d'Asclépios dans le domaine de Gâ – ou à proximité immédiate – et en contrebas du temple invite à établir, du seul point de vue topographique, un fort lien entre la terre, l'eau et l'activité oraculaire. Par ailleurs, une légende, rapportée uniquement par Phérécyde d'Athènes, place à Delphes la mort d'Asclépios, foudroyé par Zeus pour y avoir ressuscité les morts<sup>60</sup>. Ces deux éléments pourraient permettre de penser que la dimension chthonienne de la personnalité d'Asclépios fut importante à Delphes, et peut-être davantage que sa fonction thérapeutique, nullement attestée dans le sanctuaire d'Apollon. Mais on ne saurait en réalité aller bien loin dans l'interprétation tant la part des hypothèses dans tout cela reste immense.

L'eau de cette fontaine attribuée à Asclépios provenait d'une source située sur la place de l'opisthodomé et canalisée jusqu'à la fontaine. On serait cependant bien en peine de définir précisément les pratiques delphiques. Aucun autel pour Asclépios n'est attesté à Delphes, ni par les sources, ni par les vestiges, non plus qu'aucun sacrifice au dieu<sup>61</sup>. Sur une paroi du bassin, P. Amandry et, à sa suite, F. Glaser ont vu les traces d'une inscription interdisant d'y entrer :

[...] une inscription, en grandes lettres du V<sup>e</sup> s. peintes en rouge, était gravée dans l'enduit de la face tournée vers l'intérieur du bassin, sur les trois dalles de poros de la paroi Nord ; la troisième dalle a disparu ; les lettres gravées sur la seconde sont très effacées, mais le début est assuré : μη̄ ἐνβαίει[ν]<sup>62</sup>.

57. V. BOUDON (1994), p. 158, n. 4.

58. Apollon apparaît notamment en première place dans le serment d'Hippocrate. Ἱητροός est une épiclese d'Apollon : voir par exemple N. EHRHARDT (1989), p. 115-122.

59. Sanctuaire d'Apollon Maléatas à Épidaure et nombreuses mentions de l'association des cultes d'Apollon et d'Asclépios chez Pausanias 2, 10, 2 (à Sicyone) ; 7, 26, 6 (à Égire) ; 8, 9, 1 (à Mantinée).

60. *FGrHist* 3, Pherekydes von Athen, F 35a (= *schol. Eur. Alc.* 1) et 35b (= *schol. Pind. Pyth.* III, 96), p. 71-72.

61. A. HERMARY *et al.* (2004), *s.v.* Asclépios, p. 76. Lorsque Eschine, dans le *Contre Ctésiphon*, 121, énumère les divinités qui reçoivent un sacrifice, Asclépios n'apparaît pas aux côtés d'Apollon, Artémis, Léo et Athéna Pronaia.

62. P. AMANDRY (1940-1941), p. 259.

L'interdiction d'entrer, c'est-à-dire de se baigner dans la fontaine, n'est pas exceptionnelle et on la retrouve ailleurs, à Délos ou à Carthaïa de Céos<sup>63</sup>. Elle est le témoignage de pratiques communes nécessitant l'expression ou le rappel d'une réglementation *ad hoc*. Elle est enfin susceptible de confirmer le caractère sacré de cette fontaine et implique une définition particulière de ses usages. Cette interdiction garde cependant un caractère surprenant étant donné la forme étroite du bassin qui ne favorisait pas la pratique du bain. Quoi qu'il en soit, l'eau de la fontaine de l'Asclépieion devait être préservée de toute souillure.

On connaît le rôle primordial de l'eau dans le culte d'Asclépios, tant pour la consultation et la guérison que pour la pratique oraculaire<sup>64</sup>. Aucun témoignage cependant ne permet de connaître le rôle spécifique de l'eau de l'Asclépieion de Delphes. Sans doute avait-elle une fonction purificatrice<sup>65</sup>, peut-être a-t-elle joué un rôle dans la divination, mais rien n'indique en tout cas qu'elle ait eu des vertus thérapeutiques<sup>66</sup>. R. Ginouvès remarquait que le sanctuaire de Delphes « est un de ceux où, curieusement, la liaison entre mantique et iatromantique semble le moins assurée, alors pourtant qu'Apollon oraculaire est, en même temps, médecin »<sup>67</sup>.

Au IV<sup>e</sup> s., les savants s'interrogeaient encore, semble-t-il, sur la provenance de l'eau sacrée à Delphes : Plutarque rapporte l'opinion du savant Eudoxos de Cnide qui estimait que cette eau venait du Styx<sup>68</sup>. D'après ces divers témoignages, la nature souterraine de cette eau en fait la valeur prophétique, comme le met en scène la fontaine dite des Muses.

On s'est beaucoup interrogé sur le fonctionnement de la fontaine des Muses et, à vrai dire, le mystère demeure entier<sup>69</sup>. Pourrait-elle appartenir à cette catégorie de fontaines faisant artificiellement passer l'eau par un

63. Délos, règlement de la fontaine Minoé, fin V<sup>e</sup> ou début IV<sup>e</sup> s., *ID* 69 ; Carthaïa de Céos, décret pour la protection d'une fontaine en amont du sanctuaire de Déméter, III<sup>e</sup> s., *IG* XII 5, 569.

64. La bibliographie sur ce sujet est abondante. Outre les publications sur les Asclépieia dans le monde grec, citons, entre autres, V. BOUDON (1994), p. 157-168 ; G. ARGOUD (1987), p. 531-536 ; R. GINOUVÈS (1962) ; R. GINOUVÈS (1994), p. 237-246 ; V. LAMBRINOUDAKIS (1994), p. 225-236 ; voir plus généralement sur Asclépios L. EDELSTEIN (1975).

65. Pausanias indique qu'à Pergame, il est obligatoire de se purifier par l'eau pour entrer dans le sanctuaire d'Asclépios, V, 13, 3 : ἔστι γὰρ δὴ οὐδὲ τοῦτοις ἀναβῆναι πρὸ λουτροῦ παρὰ τὸν Ἀσκληπιόν.

66. R. GINOUVÈS (1959), a montré que la fonction thérapeutique de l'eau n'a commencé à supplanter la fonction oraculaire qu'à partir du IV<sup>e</sup> s.

67. R. GINOUVÈS (1994), p. 236.

68. Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, 17.

69. Voir en dernier lieu E. HANSEN (2009).

conduit souterrain afin de charger celle-ci de la puissance chthonienne<sup>70</sup> et dont l'aménagement donne effectivement l'impression d'accéder à une source souterraine par un escalier<sup>71</sup> ? Il est probable, selon les hypothèses récentes de E. Hansen<sup>72</sup>, que les deux canaux intégrés aux fondations du temple et reliés par un troisième permettaient d'évacuer l'eau d'une ou deux sources ainsi reliées et menaçant les fondations de l'édifice. L'aménagement de la zone d'écoulement aurait également permis de mettre en scène l'accès à l'eau sacrée du fait même de son emplacement dans les fondations du temple. En tout cas, les vestiges ne permettent pas de supposer, contrairement à ce suggèrent certains textes, que l'eau passait sous l'adyton. La présence de sources reste une hypothèse car elles n'ont pas été repérées<sup>73</sup>. Dans le dernier état de la fontaine, le trop-plein du bassin était évacué par une canalisation à travers le mur polygonal.

L'identification de Cassotis fut sujette à de nombreuses discussions, résumées par J. Pouilloux et G. Roux<sup>74</sup>, qui ont repris la question et concluent de l'analyse conjointe du texte de Pausanias et des vestiges en place qu'il faut situer la fontaine Cassotis, réaménagée lors des grands travaux du sanctuaire au IV<sup>e</sup> s., derrière le pilier de Prusias, près de l'autel d'Apollon. D'après Pausanias, « au-dessus de Cassotis, il y a un édifice qui renferme des peintures de Polygnote ; c'est une consécration des Cnidiens ; on l'appelle lesché »<sup>75</sup>, ce qui suggère de localiser la fontaine au nord du temple. Or, à cet emplacement, des canalisations ont été découvertes en 1946 et 1947, l'une d'entre elles provenant directement de la fontaine Kerna<sup>76</sup>.

Peut-être d'autres fontaines existaient-elles dans la zone au nord de la terrasse du temple. P. Amandry voulait voir dans le monument inachevé en calcaire gris une fontaine monumentale<sup>77</sup> ce qui, en l'état actuel des vestiges, est peu probable. Mais on constate que les fontaines ici sont reliées par un réseau de canalisations, ce qui pourrait surprendre : l'eau de Kerna,

70. G. ROUX (1961), p. 289-291, à propos de la fontaine de l'Asclépieion d'Épidaure.

71. On trouve d'autres fontaines relevant du même principe, mais dans des dimensions souvent plus importantes, par exemple la fontaine de l'Asclépieion de Corinthe : C. RÆBUCK (1951) : la *Spring house* comprend un escalier qui mène à un profond bassin souterrain.

72. E. HANSEN (2009).

73. Dernière mise au point par G. ROUGEMONT (2013), p. 45-58, not. p. 54.

74. J. POUILLOUX et G. ROUX (1963), p. 84 et s.

75. Pausanias, X, 25, 1 ; trad. J. POUILLOUX et G. ROUX (1963), p. 82.

76. J. POUILLOUX et G. ROUX (1963), p. 88. Dans la note 4, les auteurs rappellent que J. G. Frazer avait déjà fait le lien entre Kerna et Cassotis en 1897 et invitait, de fait, à considérer Cassotis comme une fontaine et non comme une source.

77. P. AMANDRY (1981), p. 701-707.

située en dehors du sanctuaire, n'est pas sacrée. Pourtant, elle se déverse dans la fontaine Cassotis située dans le téménos et il est possible, d'après l'analyse de J.-Fr. Bommelaer, que ce réseau se poursuive jusqu'au bassin de la niche étolienne, dans le secteur sud du sanctuaire et au-delà<sup>78</sup>.

### 3. La gestion de l'eau et la protection du sanctuaire

#### *Entretien des aménagements hydrauliques*

Parmi les opérations d'entretien courantes, celles des canalisations et des fontaines est essentielle à Delphes, non seulement pour assurer l'exercice du culte et les besoins en eau, mais aussi pour préserver l'ensemble des monuments des dangers les plus critiques<sup>79</sup>.

Les comptes du IV<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s. témoignent de ce souci constant, aussi bien à Delphes qu'aux Pyles. On restaure des perrirhantéria<sup>80</sup>, on nettoie la piscine du gymnase, la fontaine Castalie, on répare les conduites d'eau<sup>81</sup>, on cure les fontaines et les réservoirs<sup>82</sup>. Le dossier épigraphique concerne surtout la remise en état du sanctuaire à l'occasion des Pythia. Les vestiges eux-mêmes témoignent de réparations et d'amélioration des fontaines et des canalisations : c'est le cas par exemple de la fontaine de l'Asclépieion<sup>83</sup>. On y trouve aussi de nombreux blocs de remploi : des tambours du premier temple en pôros pour la fontaine des Muses<sup>84</sup>, des tuiles en marbre du temple des Alcméonides pour les canalisations de Cassotis<sup>85</sup>, et sans doute aussi pour les canalisations au nord du portique Ouest<sup>86</sup>.

L'existence même du sanctuaire dépend du bon entretien et du bon fonctionnement de son réseau hydraulique.

78. J.-Fr. BOMMELAER (2014), p. 133-5.

79. Sur l'entretien et la restauration des monuments à Delphes, voir A. PERRIER (2019b).

80. Compte de Damocharès 334/333, J. BOUSQUET (1989), *CID* II 79 A, l. 23-30. Voir précédemment É. BOURGUET (1897), p. 483-484. Sur les perrirhantéria de Crésus : Hérodote, I, 51.

81. J. BOUSQUET (1989), *CID* II 139, l. 11-12 : en 247/246 (compte de Diôn), Critolaos (= Chr. FEYEL [2006], D 81) reçoit une drachme et 2 oboles pour la réparation de l'égout situé le long du Damatrimon..

82. J. BOUSQUET (1989), *CID* II 76, col. III, l. 15-6 : en 335, Lamedon d'Oponte (= Chr. FEYEL [2006], D 83) reçoit l'équivalent de 100 dr. pour la vidange et le nettoyage du réservoir des Pyles.

83. P. AMANDRY (1942-1943), p. 343-4.

84. P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE (1969), p. 747.

85. Sur les tuiles couvre-joints du temple des Alcméonides remployées dans une canalisation devant le triépid des Deinomérides, voir not. P. AMANDRY (1947-1948), p. 450, fig. 26 et p. 451.

86. Canalisation est, voir A. PERRIER et J.-J. MALMARY (2013), vol. 1, p. 59.

*Les dangers de l'eau*

Le nombre des aménagements hydrauliques dans le sanctuaire et à proximité semble en effet moins justifié par les pratiques religieuses que par l'abondance des eaux qui coulent à Delphes et les dangers dont elles menacent le sanctuaire<sup>87</sup>.

Le site de Delphes est niché au cœur d'un massif karstique où la circulation des eaux accentue l'érosion des roches et provoque la chute de blocs. L'environnement géologique, favorable à l'apparition de nombreuses sources, ne permet pourtant pas d'assurer la stabilité de leur emplacement et de leur débit<sup>88</sup>. Les risques liés à cette circulation des eaux sont aggravés par les fréquents tremblements de terre et par les pluies torrentielles de printemps, qui provoquent souvent des épisodes catastrophiques de coulées de pierres et de boue. Les vestiges archéologiques témoignent aussi bien des risques liés aux eaux d'infiltration et des destructions provoquées par solifluxion<sup>89</sup>, que de catastrophes naturelles brutales. L'épisode le plus fameux est sans doute celui qui détruisit le temple d'Apollon en 373/372 : après avoir longtemps attribué la ruine du monument à un tremblement de terre, les savants s'accordent aujourd'hui à dire qu'un glissement de terrain dû à l'action de l'eau aurait provoqué l'effondrement<sup>90</sup>. La terrasse du temple est particulièrement exposée aux effets de l'eau, sur un axe passant à l'Ouest du temple et un axe couvrant la moitié est de la terrasse du temple et allant jusqu'à l'est du sanctuaire<sup>91</sup>, comme l'a montré la catastrophe survenue en 1935.

*Aménagements hydrauliques et protection du sanctuaire*

Les dommages causés par le ruissellement des eaux furent très sérieusement pris en compte par les Anciens et plusieurs solutions furent envisagées, en particulier à partir du réaménagement du sanctuaire au IV<sup>e</sup> s. après la destruction du temple.

La fontaine Cassotis, située au nord-est du temple, avait d'abord pour rôle de recevoir les eaux de Kerna et de canaliser jusqu'au péribole sud<sup>92</sup> les eaux menaçant la terrasse du temple. Les dangers d'infiltration et de solifluxion expliquent sans doute l'organisation d'un réseau hydraulique reliant

---

87. Sur les risques auxquels sont soumis les monuments à Delphes et les solutions techniques qui furent adoptées pour en prévenir les effets, voir A. PERRIER (2019b).

88. E. HANSEN (2009), p. 135.

89. C'est le cas de la « Maison Jaune » dans l'aire du pilier des Rhodiens : J.-M. LUCE (2008).

90. P. AMANDRY et E. HANSEN (2010), p. 147.

91. Récemment, J.-Fr. BOMMELAER (2014), p. 135 et n. 3.

92. Le bassin de la niche étolienne est situé sur cet axe : J.-Fr. BOMMELAER (2014), p. 135 et s.

plusieurs fontaines. Peut-être était-ce déjà l'un des rôles de la fontaine de l'Asclépieion qui permettait d'évacuer, à l'ouest du temple, l'eau de la source située en face de l'opisthodomé. Contribuant à détourner le trop-plein d'eau sinon de l'ensemble du sanctuaire, du moins de la terrasse du temple, les fontaines étaient pourtant insuffisantes à remplir ce rôle.

Du point de vue architectural, plusieurs solutions furent adoptées pour renforcer les monuments et les protéger des effets de l'eau, en particulier par le renforcement des fondations : à l'angle sud-ouest du temple<sup>93</sup> ; au trésor des Thébains, construit après 371 et situé sur le passage de plusieurs torrents saisonniers, qui possède des fondations renforcées par une armature en bois<sup>94</sup> ; l'angle sud-est des fondations du portique ouest a même été étanchéifié et séparé du caniveau qui le longe par du plomb. Les dalles de ce grand caniveau sont elles-mêmes bien étanchéifiées au nord par d'épais joints verticaux en plomb, ce qui est rare<sup>95</sup>. Quant aux murs de terrasse construits au IV<sup>e</sup> s., ils furent dotés de grands contreforts afin de les préserver de la poussée des terres gonflées par l'eau<sup>96</sup>.

L'effort architectural engagé au IV<sup>e</sup> s. pour préserver le sanctuaire d'Apollon et protéger en particulier la terrasse du temple se poursuit avec la construction du théâtre, à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s., puisque le monument, situé à l'angle nord-ouest du sanctuaire, en contre-haut du temple, et faisant office d'entonnoir, permet de récolter et de canaliser les eaux de ruissellement en surface et sous terre grâce à un système de drains situés sous les gradins et sous l'orchestra. Les eaux furent donc canalisées grâce à un réseau hydraulique organisé au sein du sanctuaire et, au moins à l'Ouest, évacuées hors du sanctuaire, par le théâtre et le grand caniveau de la terrasse du portique ouest, de façon à préserver τὸν ἐπιφανέστατον τόπον τοῦ ἱεροῦ.

### Conclusion

La relecture des textes antiques qui nous sont parvenus suggère *in fine* que les Anciens ne plaçaient pas l'eau au cœur de la mantique apollinienne – pas plus qu'ailleurs dans le monde grec où l'on établit volontiers un oracle près d'une source –, et laisse penser que, dans la pratique, l'eau n'a guère eu

---

93. Voir P. AMANDRY et E. HANSEN (2010), dépliant XXII (étude des déformations du côté ouest) ; étude du rétablissement des fondations, p. 161 et s., et conclusions, p. 467-468.

94. J.-P. MICHAUD et J. BLÉCON (1973), p. 24-25 ; p. 93.

95. A. PERRIER et J.-J. MALMARY (2013), p. 52-53.

96. En particulier le mur de fond du portique ouest, servant aussi de mur de terrasse, et le grand mur 9-E à l'est du sanctuaire et de la terrasse d'Attale. Sur cette question, voir A. PERRIER (2019b).

à Delphes d'autres fonctions culturelles que celles, habituelles, de purification ou de libation. Si cependant certains auteurs, plutôt tardifs d'ailleurs puisque le lien entre l'eau et l'inspiration de la Pythie est établi par des auteurs postérieurs à Plutarque – lequel n'en dit mot –, semblent témoigner de l'importance de l'eau, celle de Castalie ou celle du  $\text{ἱερὸν νῶμα}$ <sup>97</sup>, on en ignore le rôle exact dans la pratique oraculaire<sup>98</sup>. L'état actuel de la documentation et de nos connaissances ne permet guère d'aller au-delà de quelques hypothèses et invite une fois de plus à se défaire de l'habituel cliché de l'inspiration prophétique à Delphes essentiellement fondé sur l'association de textes antiques et de textes chrétiens, mêlée à l'enthousiasme de quelques voyageurs modernes. Nous ne saurions faire preuve d'une moindre prudence quant à l'interprétation de la topographie des fontaines de Delphes que ce soit sur la question de l'origine chthonienne de l'eau sacrée que sur le lien entre le culte d'Apollon et le culte primitif de Gâ, dont on se gardera de forcer l'exégèse en fonction de schémas évolutionnistes de la divination associés aux récits delphiques<sup>99</sup>. L'implantation topographique des fontaines dans l'espace sacré d'Apollon et l'organisation du réseau hydraulique s'expliquent d'abord et avant tout par l'environnement exceptionnel de Delphes, où l'eau constitue le pire des dangers. Les vestiges témoignent d'une prise en compte de ces risques et d'une adaptation technique à cet environnement, en particulier à partir du IV<sup>e</sup> s., où la topographie des aménagements hydrauliques révèle la mise en œuvre d'un véritable programme de protection du temple et de l'autel d'Apollon.

Amélie PERRIER

Université d'Orléans – Collegium LLSH  
 CNRS IRAMAT Centre Ernest Babelon – UMR 5060  
 10 rue de Tours – BP 46527, 45065 Orléans Cedex 2  
 amelie.perrier@univ-orleans.fr

École française d'Athènes  
 Didotou 6, 10680 Athènes, Grèce  
 amelie.perrier@efa.gr

---

97. Selon l'expression de Lucien, *Bis acc.*, 1 et *Herm.* 60.

98. Dans un court article de 1981, G. Roux, qui ne met pas en doute l'importance de l'eau dans la divination à Delphes, s'étonne cependant de l'absence de rapport particulier entre Apollon et l'eau, et insiste sur l'identité chthonienne de l'eau à Delphes. G. ROUX (1981), p. 155-159.

99. Ainsi que le souligne à juste titre E. SUÁREZ DE LA TORRE (2005), p. 16.

### Bibliographie

- G. ALGREEN-USSING et E. HANSEN (1975) : *Atlas* (Fouilles de Delphes, 2), Athènes.
- P. AMANDRY (1940-1941) : « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1940-1941. Delphes », *BCH* 64-65, p. 253-266.
- P. AMANDRY (1942-1943) : « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1942 », *BCH* 66-67, p. 339-345.
- P. AMANDRY (1947-1948) : « Chronique des fouilles en 1947. Delphes », *BCH* 71-72, p. 445-454.
- P. AMANDRY (1950a) : *La mantique apollinienne à Delphes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (BEFAR, 170), Paris.
- P. AMANDRY (1950b) : « Chronique des fouilles en 1949. Source Kerna », *BCH* 74, p. 330.
- P. AMANDRY (1978) : « Consécration d'armes galates à Delphes », *BCH* 102, p. 571-586.
- P. AMANDRY (1981) : « Chronique delphique 1970-1981 », *BCH* 105, p. 673-769.
- P. AMANDRY (1984) : « Le culte des nymphes et de Pan à l'Antre corycien », dans *L'Antre corycien II* (BCH, Suppl. IX), Paris, p. 395-425.
- P. AMANDRY et E. HANSEN (2010) : *Le Temple d'Apollon du IV<sup>e</sup> s.* (Fouilles de Delphes, 2), Athènes.
- G. ARGOUD (1987) : « L'utilisation médicale de l'eau en Grèce et le plan des sanctuaires d'Asclépios », dans *VII<sup>es</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Archéologie et Médecine, 23-24-25 octobre 1986*, p. 531-536.
- P. AUPERT et O. CALLOT (1979) : *Le Stade* (Fouilles de Delphes, 2), Paris.
- H. AURIGNY et C. DURVYE (éd.) (*à paraître*) : *Artémis près d'Apollon : le culte d'Artémis à Délos, Delphes, Claros et Didymes*.
- J.-Fr. BOMMELAER (2014) : « *Delphica* 5. Une niche étolienne en bas du sanctuaire d'Apollon ? », *BCH* 138, p. 131-157.
- J.-Fr. BOMMELAER et D. LAROCHE (2015) : *Guide de Delphes. Le site*, Athènes.
- V. BOUDON (1994) : « Le rôle de l'eau dans les prescriptions médicales d'Asclépios chez Galien et Aelius Aristide », dans R. GINOUVÈS *et al.* (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec* (BCH, Suppl. 28), p. 157-168.
- É. BOURGUET (1897) : « Inscriptions de Delphes », *BCH* 21, p. 477-496.
- J. BOUSQUET (1940-1941) : « Chronique bibliographique. H. W. Parke: *The Delphic Oracle* », *BCH* 64-65, p. 226-229.
- J. BOUSQUET (1967) : « Deux inscriptions attiques. Un oracle de Delphes en Attique », *BCH* 91, p. 92-95.
- J. BOUSQUET (1989) : *Les comptes du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle* (Corpus des inscriptions de Delphes, II), Paris.

- B. CABOURET (1994) : « L'oracle de la source Castalie à Daphnè près d'Antioche », dans M.-Cl. AMOURETTI et P. VILLARD (éd.) *Eukrata : mélanges offerts à Claude Vatin*, Aix-en-Provence, p. 95-104.
- B. CABOURET (1997) : « Julien et Delphes, la politique religieuse de l'empereur Julien et le "dernier" oracle », *REA* 99, p. 141-158.
- G. DAUX (1936) : *Pausanias à Delphes*, Paris.
- L. EDELSTEIN (1975) : *Asclepius, a Collection and Interpretation of the Testimonies*, New York (1<sup>re</sup> éd. Baltimore, 1945).
- N. EHRHARDT (1989) : « Apollon Ietros: Ein verschollener Gott Ioniens ? », *IstMitt* 39, p. 115-122.
- Chr. FEYEL (2006) : *Les artisans dans les sanctuaires grecs aux époques classique et hellénistique à travers la documentation financière* (BEFAR, 318), Athènes.
- J. FONTENROSE (1959) : *Python. A Study of Delphic Myth and its Origins*, Berkeley - Los Angeles - Londres.
- J. FONTENROSE (1978) : *The Delphic Oracle: its Responses and Operations with a Catalogue of Responses*, Berkeley - Los Angeles - Londres.
- R. GINOUVÈS (1959) : *L'établissement thermal de Gortys d'Arcadie* (Études péloponnésiques, II), Paris.
- R. GINOUVÈS (1962) : *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'Antiquité grecque*, (BEFAR, 200), Paris.
- R. GINOUVÈS (1992) : « Dieux guérisseurs et sanctuaires de sources dans la Grèce antique », dans Chr. LANDES (éd.), *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, Lattes, p. 97-105.
- R. GINOUVÈS (1994) : « L'eau dans les sanctuaires médicaux », dans R. GINOUVÈS *et al.* (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec* (BCH, Suppl. 28), p. 237-246.
- T. E. GREGORY (1983) : « Julian and the Last Oracle at Delphi », *GRBS* 23, p. 355-366.
- E. HANSEN (2009) : « Trois notes d'architecture delphique », *BCH* 133, p. 113-152.
- M.-Chr. HELLMANN (1992) : « Voyageurs et fouilleurs à Delphes », dans *La Redécouverte de Delphes*, Athènes, p. 14-54.
- A. HERMARY *et al.* (2004) : « Les sacrifices dans le monde grec », *ThesCRA* 1, p. 59-134.
- P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE et R. FLACELIÈRE (1930) : « Une statue de la Terre à Delphes », *BCH* 54, p. 283-295.
- P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE (1969) : « Topographie delphique », *BCH* 93, p. 730-758.
- V. LAMBRINOUDAKIS (1994) : « L'eau médicale à Épidaure », dans R. GINOUVÈS *et al.* (éd.), *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec* (BCH, Suppl. 28), p. 225-236.
- Fr. LEFÈVRE (2002) : *Documents amphictioniques* (Corpus des inscriptions de Delphes, IV), Athènes.
- D. LEHOUX (2007) : « Drugs and the Delphic Oracle », *Classical World* 101.1, p. 41-56.

- J.-M. LUCE (2008) : *L'aire du pilier des Rhodiens (fouille 1990-1992). À la frontière du profane et du sacré* (Fouilles de Delphes, 2), Athènes.
- G. MEYER (2002) : *Lois et règlements concernant l'eau en Grèce ancienne*, thèse inédite sous la direction d'O. Picard, Université Paris IV.
- J.-P. MICHAUD et J. BLÉCON (1973) : *Le Trésor de Thèbes*. Relevés et restaurations par J. B. (Fouilles de Delphes, 2), Paris.
- G. PANESSA (1983) : « Le risorse idriche dei santuari greci nei loro aspetti giuridici ed economici », *ANSP* III 13, 2, p. 359-387.
- H. W. PARKE (1978) : « Castalia », *BCH* 102, p. 199-219.
- A. PERRIER (2011) : « Le portique dit “des Étoliens” à Delphes. Bilan et perspectives », dans J.-M. LUCE (éd.), *Delphes, sa cité, sa région, ses relations internationales* (= *Pallas* 87), p. 39-56.
- A. PERRIER et J.-J. MALMARY (2013) : *Le portique Ouest à Delphes. Étude d'histoire et d'architecture*, Mémoire inédit de l'EFA.
- A. PERRIER (2019a) : « La réorganisation de l'espace du sanctuaire d'Apollon à Delphes au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. », dans S. MONTEL et A. POLLINI (éd.), *La question de l'espace au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans les mondes grec et étrusco-italique : continuités, ruptures, reprises*, Besançon, p. 71-91.
- A. PERRIER (2019b) : « L'entretien et la restauration des monuments à Delphes dans l'Antiquité », dans Ch. DAVOINE, A. D'HARCOURT et M. L'HÉRITIER (éd.), *Sarta Tecta. De l'entretien à la conservation des édifices, Antiquité, Moyen Âge, début de la période moderne*, Aix - Marseille, p. 97-112.
- H. PIMPL (1992) : *Louteria und Perirrhantaria. Entwicklung und Verwendung grosser Steinbecken in Griechenland*, Diss. Heidelberg.
- J. POUILLOUX et G. ROUX (1963) : *Énigmes à Delphes*, Paris.
- J. POUILLOUX (1986) : « Delphes et les Romains », dans *D'Archiloque à Plutarque. Littérature et réalité. Choix d'articles de Jean Pouilloux*, Lyon, p. 338-344.
- C. RÆBUCK (1951) : *Corinth XIV, The Asclepieion and Lerna*, ASCSA, Princeton.
- G. ROUGEMONT (1977) : *Lois sacrées et règlements religieux* (Corpus des inscriptions de Delphes, I), Paris.
- G. ROUGEMONT (2013) : « L'oracle de Delphes : quelques mises au point », *Kernos* 26, p. 45-58.
- G. ROUX (1951) : *Portiques de Delphes*, Mémoire inédit de l'EFA.
- G. ROUX (1961) : *L'Architecture de l'Argolide* (BEFAR, 199), Paris.
- G. ROUX (1976) : *Delphes, son oracle et ses dieux*, Paris.
- G. ROUX (1981) : « L'eau et la divination dans le sanctuaire de Delphes », dans *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient I. Séminaire de recherche 1979-1980*, Lyon, p. 155-159.
- G. ROUX (1982) : « Lôtis : le bain rituel d'Athéna à Delphes », dans L. HADERMANN-MISGUIST et G. RAEPSAET (éd.), *Rayonnement grec : hommages à Ch. Delvoye*, Bruxelles, p. 227-235.
- G. ROUX (1989) : « Problèmes delphiques d'architecture et d'épigraphie. II Hoplothèque. Tholos et portique Ouest », *RA*, p. 36-62.
- E. SUÁREZ DE LA TORRE (2005) : « Delphes », *ThesCR4* 3, p. 16-31.
- CL. VATIN (1962) : « Les empereurs du IV<sup>e</sup> siècle à Delphes », *BCH* 86, p. 229-241.